



## Location tres humide - moisissure importante

Par **neut\_old**, le **28/12/2007** à **21:51**

J'ai loué logement sans chauffage. J'ai mis feu Pétrole séjour, électrique salle de bains et chambres. Il y a 2 semaines, appel professionnel car eau stagnante plafond, moisi murs, plafonds. Résultat: Vêtements, linge de lit, matelas, meubles moisés. Le propriétaire refuse d'agir. Enfant très allergique. Résiliation envoyée délai 3 mois. Comment faire pour vivre décentement 3 mois dans ce logement ? Comment me faire indemniser de tout ce que je jette ? Quel recours rapide ai-je ? Je me suis toujours acquitté loyer et charges sans retard. Avec la relecture du bail et renseignements pris : noté location appartement alors que c'est une villa plein-pied, pas de compteur d'eau individuel, pas de chauffage, pas d'usage paisible du logement (chiens enfermés dehors aboient sans arrêt); Qui appeler pour faire le constat maintenant car dans 3 mois, tous les murs et plafonds seront noirs de moisés ? Merci de votre attention et de votre aide.